



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2026-127

PUBLIÉ LE 1 JUIN 2026

Sommaire

84_DRAAF_Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes / Direction générale

84-2026-05-28-00007 - Arrêté n° 2026/05-46 du 28 mai 2026 relatif à la publication par extrait de décisions pour le département de la Haute-Loire (6 pages)

Le Préfet

Lyon, le 28 mai 2026

ARRÊTÉ n° 2026/05-46

**RELATIF À
LA PUBLICATION PAR EXTRAIT DE DÉCISIONS
AU TITRE DU CONTRÔLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

**Le préfet de la région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code rural et de la pêche maritime en particulier les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-293 du 30 septembre 2022 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-147 du 22 mai 2026 portant délégation de signature à Monsieur Armand SANSÉAU, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF n°2026/05-35 du 22 mai 2026 portant subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF – Compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L. 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les autorisations d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département de la Haute-Loire :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
EARL DES 2 COLLINES	SAINT-GERON	7,1527	SAINT-GERON, BOURNONCE-SAINT-PIERRE	01/03/2026
GAEC DE LA LAVANDE	SAINT-GEORGES-D'AURAC	48,0595	CHAVANIAC-LAFAYETTE, SAINT-GEORGES-D'AURAC	02/03/2026
EARL DE GERLANDE	VANOSC (07)	4,9076	SAINT-JULIEN-MOLHESABATE	02/03/2026
MERLE Patrice	BAS-EN-BASSET	38,9454	MONISTROL-SUR-LOIRE	03/03/2026
GAEC DES SAPINS VERTS	SAINT-VICTOR-MALESCOURS	7,8004	JONZIEUX (42), SAINT-VICTOR-MALESCOURS	03/03/2026
RENAULT Adèle	SAINT-ILPIZE	56,0063	SAINT-ILPIZE, VILLENEUVE-D'ALLIER, ALLY, BLASSAC, CHILHAC	03/03/2026
CHANAL Stéphane	LES VASTRES	16,0857	LES VASTRES	04/03/2026
GAEC DES ROSIERS	SAINT-GERON	20,0519	BEAUMONT, BOURNONCLE-SAINT-PIERRE, COHADE	04/03/2026
GOMES DA COSTA Paul	ESPALEM	75,3118	ESPALEM, GRENIER-MONTGON, LAURIE (15)	06/03/2026
GAEC AGREE FLORALINE	MONLET	1,0795	MONLET	06/03/2026
GAEC AGREE DU PONT DE CHADRON	CHADRON	18,4083	COUBON	10/03/2026
MONLYADE Florian	VERNASSAL	94,8907	VERNASSAL, ALLEGRE, BLANZAC, MONLET, SAINT-PAULIEN	12/03/2026

GAEC DE COHADE	COHADE	14,0852	SAINT-PRIVAT-DU-DRAGON, COHADE, BRIOUDE	12/03/2026
GAEC DE COHADE	COHADE	29,8737	LAMOTHE, FONTANNES, CHANAT	12/03/2026
MIALON Céline	LAUSSONNE	5,8674	LE MONASTIER- SUR-GAZEILLE	14/03/2026
GAEC DES SORBIERS	CRAPONNE-SUR-ARZON	5,4332	BEAUNE-SUR-ARZON	14/03/2026
ROCHE Georges	SAINT-JUST-PRES-BRIOUDE	11,4804	SAINT-JUST-PRES-BRIOUDE, VILLENEUVE-D'ALLIER	14/03/2026
GAEC LAIT SAPINS BLANCS	SAINT-BONNET-LE-FROID	5,2375	SAINT-BONNET-LE-FROID, SAINT-JULIEN-VOCANCE	17/03/2026
SCEA DES QUATRE VENTS	SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX	40,8192	SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX, DORE-L'EGLISE (63)	18/03/2026
GAEC DU PCHE (DUCHET Sylvain et Richard)	SAINTE-EUGENIE-DE-VILLENEUVE	17,7004	VISSAC-AUTEYRAC, SAINT-EUGENIE-DE-VILLENEUVE	18/03/2026
GAEC TRIOULLIER	FERRUSSAC	3,7029	PINOLS	20/03/2026
GAEC DES ALPES	MAZET-SAINT-VOY	9,5891	MAZET-SAINT-VOY	20/03/2026
RODIER Clément	SAINT-MARY-LE-PLAIN (15)	59,5005	MERCOEUR, ALLY	21/03/2026
PASCAL Anthony	LAFARRE	58,4727	LAFARRE, LACHAPELLE-GRAILLOUSE, SALETTES	26/03/2026
GAEC DES MARTINETS	CHASPINHAC	6,3499	CHASPINHAC	29/03/2026
GAEC DES MIMOSAS	VISSAC-AUTEYRAC	7,0102	JAX, VISSAC-AUTEYRAC	03/04/2026
COUFORT Nadine	THORAS	5,35	THORAS	05/04/2026
GAEC DU VAL CLOS	LES VASTRES	20,36	LES VASTRES	08/04/2026
CUOQ Benoît	LAPTE	0,5949	LAPTE	09/04/2026
RIOUFREYT Colin	MEZERES	8,8587	ROSIERES	09/04/2026
GAEC DU LYON D'OR	VERNASSAL	8,2846	VERNASSAL	11/04/2026

SAGNOL Baptiste	DUNIERES	20,4748	DUNIERES, RAUCOULES	13/04/2026
ROUSSET Sébastien	THORAS	5,1908	THORAS	15/04/2026
ROUSSET Sébastien	THORAS	2,3083	THORAS	15/04/2026
AUDRAS Mickaël	POLIGNAC	29,1657	POLIGNAC, SANSSAC-L'EGLISE	15/04/2026
GAEC LIMOUSINE SAFRANEE	SAINT-GERMAIN- LAPRADE	8,8230	SAINT-GERMAIN- LAPRADE	15/04/2026
GAEC DE JEANDU	BOURNONCLE- SAINT-PIERRE	33,6161	BOURNONCLE- SAINT-PIERRE, BEAUMONT, COHADE	15/04/2026
BERTRAND Emilien	YSSINGEAUX	70,4837	YSSINGEAUX	16/04/2026
GAEC LA MOUTONADE	SAINT-BEAUZIRE	23,2553	LUBILHAC	18/04/2026
TEYSSIER Damien	SAINTE- SIGOLENE	4,4495	SAINT-ROMAIN- LACHALM	18/04/2026
GAEC DES SANGLIERS II	MEZERES	63,6369	MEZERES, ROSIERES, SAINT-JULIEN-DU- PINET	19/04/2026
ACHARD Fabrice	MAZEYRAT- D'ALLIER	40,0464	CERZAT, COUTEUGES	19/04/2026
SABY Fabien	PRADELLES	1,6635	PRADELLES	20/04/2026
SABY Eric	SAINT-ETIENNE- DU-VIGAN	1,5670	SAINT-ETIENNE- DU-VIGAN	22/04/2026
MERLE Benoît	THORAS	3,5916	THORAS	23/04/2026

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 2 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de la **Haute-Loire** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision préfectorale
EARL LOU BRASSE	SOLIGNAC-SUR-LOIRE	19,8118	SOLIGNAC-SUR-LOIRE, LE BRIGNON, SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAISON	06/03/2026
GAEC GILAUD	VIEILLE-BRIOUDE	10,8028	VIEILLE-BRIOUDE	30/03/2026
GAEC DE LA BADE	MAZERAT-AUROUZE	92,4834	JAX, MAZERAT-AUROUZE, SAINT-PREJET-ARMANDON, SAINT-GEORGES-D'AURAC	16/04/2026

Ces décisions d'autorisation d'exploiter peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'un **refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de la **Haute-Loire** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie demandée (ha)	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision préfectorale
GAEC AGREE LE SOLEIL LEVANT	FRUGIERES-LE-PIN	10,4670	6,7406	LAVAUDIEU	06/03/2026
VINCENDON Yann	SAINT-PAL-DE-MONS	6,9263	0		14/04/2026
GOUY Christian	SAINT-PAL-DE-MONS	6,9263	0		14/04/2026
EARL LA FERME DES PETITS BONHEURS	JAX	4,7148	4,2318	JAX	16/04/2026

Ces décisions de refus peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition desdites décisions à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **décision de rescrit** les demandes suivantes pour le département de la **Haute-Loire** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie demandée	Communes de localisation des biens	Régime du droit d'exploiter	Date de la décision préfectorale
ROCHETTE Laura	PRESAILLES	0,6025	PRESAILLES	NON SOUMIS	31/03/2026
EARL FERRER DEVEZE	SANSSAC-L'EGLISE	32,1733	FERRUSSAC, SANSSAC-L'EGLISE	NON SOUMIS	31/03/2026
ROME Ariane	MAZEYRAT-D'ALLIER	0,7190	MAZEYRAT-D'ALLIER	NON SOUMIS	20/04/2026
LABONNE Aurélie	SAINT-ARCONS-D'ALLIER	21,3273	GREZES	NON SOUMIS	28/04/2026
EARL DE LA CLAUZE	GREZES	52,7245	GREZES, ESPLANTAS-VAZEILLES	NON SOUMIS	28/04/2026

Ces décisions de rescrit peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition desdites décisions à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental des territoires de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt et par délégation,
Le directeur régional adjoint

Guillaume ROUSSET